

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025



DÉLÉGATION DU VAL-DE-MARNE

SOMMAIRE



L'ANNÉE 2025 EN BREF _____ Page 6

CHIFFRES CLÉS 2025 _____ Page 7

PARTIE 1 : LE FONCTIONNEMENT DE LA DÉLÉGATION _____ Page 8

PARTIE 2 : L'UNAFAM 94 AUX CÔTÉS DES FAMILLES _____ Page 11

1. L'accueil et le soutien des familles _____ Page 11

1.1. L'accueil individuel : une écoute essentielle _____ Page 11

1.2. BREF _____ Page 13

2. L'accompagnement collectif _____ Page 14

2.1. Les groupes de parole _____ Page 14

2.2. Les journées d'information proposées par la délégation _____ Page 15

2.3. La formation des bénévoles: un levier de qualité pour l'accompagnement _____ Page 15

PARTIE 3 : AGIR SUR LE TERRITOIRE POUR FAIRE ÉVOLUER LES REGARDS ET LES PRATIQUES	Page 17
3.1. Les actions de sensibilisation : lutter contre la stigmatisation	Page 18
3.2 Nos représentations dans les instances sanitaires, sociales et médico-sociales	Page 19
3.3 Nos représentations dans le champ sanitaire	Page 19
3.4 Nos représentations dans le champ social et médico-social	Page 19
3.5 Le parrainage de GEM	Page 20
PARTIE 4 : NOS ACTIONS DE COMMUNICATION	Page 21
PARTIE 5 : NOTRE RAPPORT FINANCIER	Page 22
NOS PERSPECTIVES 2026	Page 24
REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES	Page 25

L'ANNÉE 2025 EN BREF

La délégation s'est appliquée à rester fidèle aux valeurs de solidarité et d'entraide portées par l'UNAFAM et les bénévoles du département.

Après plusieurs mois de vacances du poste de Chargée de coordination, le recrutement d'une nouvelle collaboratrice en juin a permis de rétablir un fonctionnement plus structuré et de relancer la dynamique de la délégation.

De plus l'arrivée de nouveaux bénévoles a contribué à la bonne organisation des activités et a permis une répartition plus équilibrée de la charge de travail.

Par ailleurs, la nomination d'un nouveau Délégué a constitué une étape structurante, permettant de redonner un nouvel élan.

Les bénévoles de la délégation sont restés impliqués dans leurs actions sur le terrain tout en veillant à la qualité des interventions menées.



CHIFFRES CLÉS DE L'ANNÉE 2025



- 3 910 heures de bénévolat

- 38 bénévoles



- 380 adhérent-e-s (dont 42 nouveaux adhérent-e-s)

- 88 accueils présentiels et téléphoniques

- 8 actions de sensibilisation



- 60 réunions de groupes de parole

- 17 mandats de représentations dans les instances médico-sociales (CDU, MDPH, CDSP, CCAS, CSSM et GEM).



- 3 sessions de formation

- +600 personnes rencontrées

- 22 flash infos distribuées



PARTIE 1 : LE FONCTIONNEMENT DE LA DÉLÉGATION

La délégation UNAFAM 94 agit en cohérence avec les orientations et référentiels définis par l'UNAFAM nationale, tant au niveau de l'accueil des familles que des actions de formation, de sensibilisation et de représentation des usagers.

En 2025, ce lien a permis de contribuer à une dynamique collective au service des familles et personnes concernées tout en faisant remonter les réalités du terrain rencontrées dans le Val-de-Marne.

Comparée à 2024, l'année 2025 a été marquée par une transformation du fonctionnement interne. La mise en place de référent-e-s par domaine d'activité constitue une évolution structurante, qui pose les bases d'une gouvernance plus collective et participative, favorisant l'autonomie et les initiatives de nos bénévoles.

Par ailleurs, la Chargée de coordination et de développement, arrivée parmi nous en juin 2025, exerce les missions suivantes :

- Soutenir les bénévoles de la délégation dans l'organisation de leurs missions d'accueil et d'information auprès des familles
- Contribuer à des actions de communication
- Contribuer à l'organisation interne à la délégation (aide au montage de dossiers, évaluation des actions de la délégation)
- Faciliter le développement de l'activité de la délégation (promotion des actions de l'Unafam, veiller aux liens avec les partenaires locaux)

Bureau

1 délégué départemental

1 Trésorière

1 Secrétaire

Pôle Accueil

1 Référente

1 Référente parcours pénal

12 bénévoles au total



Pôle Groupes de parole



1 Référente

6 bénévoles au total

2 psychologues

Pôle Représentant des usagers (RU)



1 Référent

10 bénévoles au total

Pôle Sensibilisations

1 Référent

6 bénévoles au total



Pôle Administration

1 Référente



1 Salariée:

1 Chargée de coordination &
de développement

PARTIE 2 : L'UNAFAM 94 AUX CÔTÉS DES FAMILLES

1. L'accueil et le soutien des familles

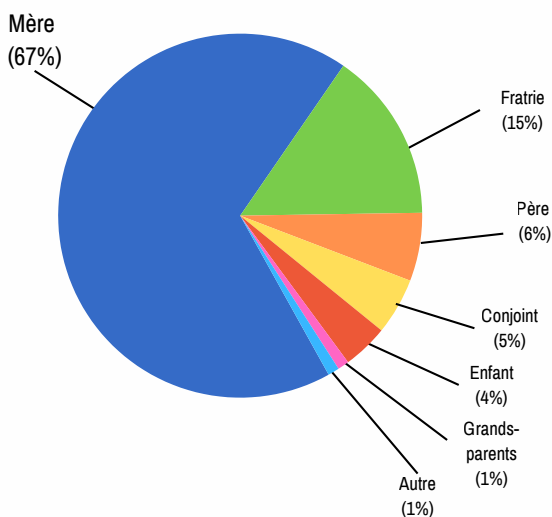
1.1 L'accueil individuel : une écoute essentielle



En 2025, la délégation UNAFAM 94 a maintenu l'accueil des familles sur ses **cinq sites du Val-de-Marne**, malgré un contexte organisationnel contraint au premier semestre. Cette continuité a été rendue possible grâce à l'engagement des bénévoles et à une adaptation progressive de l'organisation des permanences, permettant de préserver l'accessibilité du service d'accueil.

Parmi les familles accueillies, **70 l'ont été pour la première fois, contre 64 en 2024**, confirmant la capacité de la délégation à toucher de nouveaux publics.

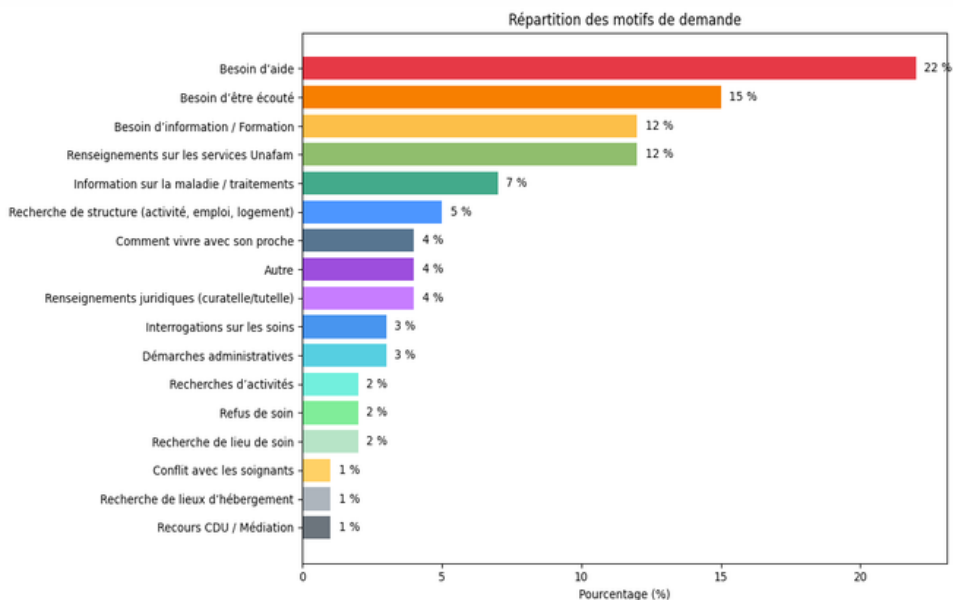
L'accueil demeure une porte d'entrée essentielle vers l'information, le soutien et l'orientation.



Comme en 2024, **les parents demeurent majoritaires** parmi les personnes accueillies (**73 % en 2025 contre 70 % en 2024**), avec une forte prédominance des mères (**67 %**). La part des pères reste limitée (**6 %**), confirmant leur sous-représentation dans les démarches d'accompagnement.

Les membres de la fratrie représentent **15 %** des personnes accueillies, un niveau proche de celui observé l'année précédente (**16 %**).

Le volume global d'entretiens en présentiel (**80 en 2025 contre 86 en 2024**) traduit une légère baisse après l'année record 2024, tout en maintenant un niveau d'activité soutenu.

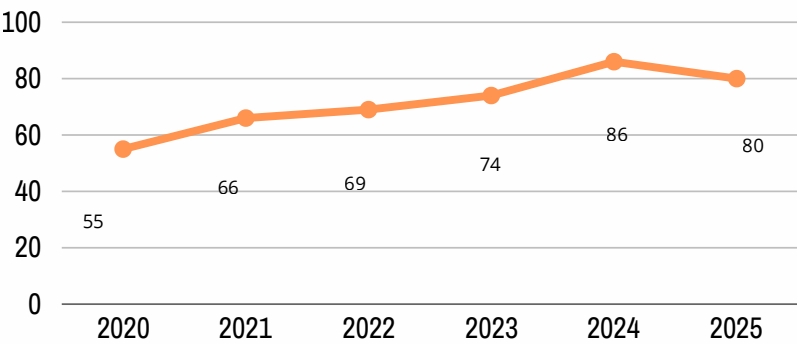


Comparativement à 2024, l'année 2025 confirme **la prépondérance des besoins d'aide et d'écoute** exprimés lors des accueils. Ces deux dimensions demeurent centrales et constituent la première porte d'entrée des familles vers la délégation.

Les demandes d'**information et d'orientation** (information/formation, services proposés par l'UNAFAM, compréhension de la maladie et des traitements) restent également très présentes, traduisant un besoin constant de repères face à des situations souvent complexes et évolutives.

En 2025, la diversité des motifs de contact apparaît plus marquée, avec une **multiplication de demandes spécifiques** (juridiques, administratives, accès aux soins, hébergement), même si chacune reste minoritaire prise isolément. Cette évolution reflète une **complexification des situations rencontrées**.

Comme en 2024, une même situation familiale peut donner lieu à plusieurs rendez-vous successifs, l'accueil visant à recueillir la parole des familles et leur donner les moyens d'avancer par elles-mêmes.



L'évolution du nombre d'accueils depuis 2020 témoigne d'une progression continue jusqu'en 2024, année marquée par un niveau élevé d'activité.

Avec **80 accueils présentiels** réalisés en 2025, la délégation confirme sa capacité à maintenir un niveau d'activité soutenu, malgré les contraintes rencontrées au cours de l'année.

L'accueil proposé par la délégation ne se limite pas toujours à une première écoute. Il permet d'orienter les familles qui le souhaitent vers les ressources adaptées à leur situation.

Dans ce cadre, la délégation propose également des **permanences juridiques**, mobilisées lorsque les familles sont confrontées à des questions complexes, notamment en matière de protection juridique des majeurs (curatelle, tutelle) ou de situations à dimension pénale. Ces temps d'échange permettent d'apporter un premier éclairage, de sécuriser les démarches et, le cas échéant, d'orienter vers les dispositifs compétents.

1.2. BREF



Par ailleurs, la délégation a eu davantage l'occasion de réaliser des entretiens BREF (14 entretiens réalisés en 2025, contre 10 en 2024). Ce format, financé par l'ARS, permet aux soignants et aux bénévoles UNAFAM, d'écouter, d'informer, et de soutenir les familles.

2. L'accompagnement collectif

2.1. Les Groupes de parole

En 2025, les groupes de parole ont continué de constituer un pilier essentiel de l'accompagnement collectif proposé par la délégation UNAFAM 94. Ils offrent aux proches de personnes vivant avec des troubles psychiques un espace sécurisé d'expression, d'écoute et de partage d'expériences, fondé sur la pair-aidance, la confidentialité et le respect mutuel.

La délégation compte 6 groupes de parole:

- 4 groupes de parole Parents, à Créteil, à Fresnes et à Vincennes;
- 1 groupe de Parole Parents jeunes adultes à Créteil;
- 1 groupe de Parole Frères et Soeurs à Créteil.



La délégation a veillé au maintien de ces espaces d'échange, grâce à l'engagement des bénévoles et à la mobilisation des partenaires impliqués dans leur animation. Cette continuité a permis aux familles de bénéficier d'un soutien collectif régulier, complémentaire de l'accueil individuel.

Inscrits dans une logique de parcours, les groupes de parole constituent, pour de nombreuses familles, une étape structurante après un premier accueil.

La délégation attache une importance particulière à la qualité du cadre proposé, tant sur le plan de l'animation que du respect des règles de fonctionnement, afin de garantir un environnement bienveillant et sécurisant pour l'ensemble des participants.

En 2025 près de 48 personnes ont été accompagnées par la délégation.

2.2 Les journées d'information proposées par la délégation

En 2025, la délégation UNAFAM 94 a organisé **3 actions** de formation et d'information à destination des proches aidants, permettant d'accompagner **33 personnes au total**.

Ces actions comprennent des **journées d'information sur les troubles psychiques, la formation "Mieux accompagner un proche souffrant de schizophrénie"** ainsi qu'**un atelier d'entraide Prospect**.

Elles sont proposées en effectifs volontairement limités, afin de favoriser la qualité des échanges, l'implication des participant-e-s et l'expression des situations individuelles.

Elles sont également coanimées par une de nos bénévoles, **elle-même formée et concernée par le handicap psychiques d'un proche**, et **par une professionnelle de santé**

Ces temps collectifs constituent une étape essentielle du parcours d'accompagnement, en complément de l'accueil individuel et des groupes de parole. Ils contribuent à **renforcer les connaissances des proches, leur capacité d'agir et à rompre l'isolement**. Nos formations sont **gratuites et ouvertes à tout proche aidant**, qu'il soit adhérent ou non.



Des modules d'E-learning sont également mis gratuitement à disposition des proches aidants sur la plateforme Form'aidants, complétant ainsi les formations en présentiel.

2.3. Les formations des bénévoles : un levier de qualité pour l'accompagnement des aidants

En 2025, **4 bénévoles** ont bénéficié de la **formation initiale et de la formation à l'accueil**, leur permettant d'acquérir les bases nécessaires à la posture de pair-aidance, à l'écoute active et à l'orientation des familles

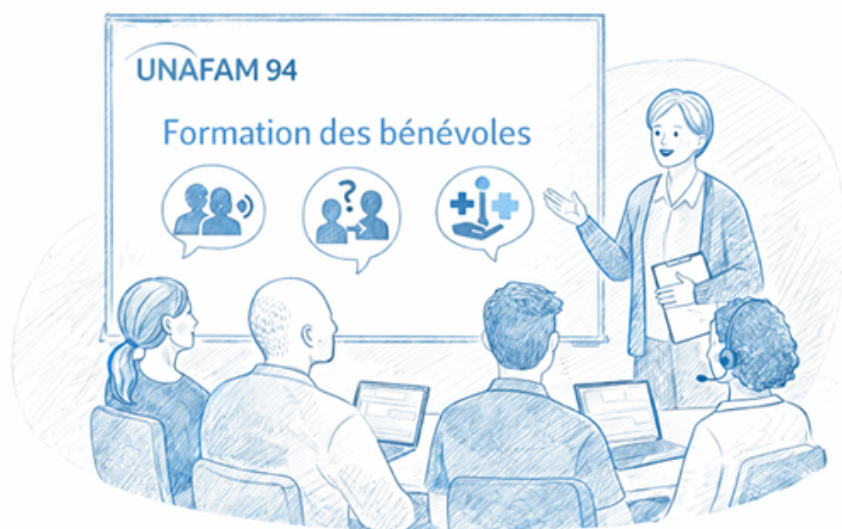
La formation des bénévoles constitue un levier essentiel pour garantir la qualité de l'accueil et du soutien proposés aux familles.

En 2025, la délégation UNAFAM 94 a poursuivi cet investissement, dans un contexte marqué par des évolutions organisationnelles et l'intégration de nouveaux bénévoles.

À ce titre, un bénévole a suivi une formation aux Premiers Secours en Santé Mentale (PSSM), renforçant la capacité de repérage et d'orientation face à des situations de souffrance psychique

.Un autre bénévole a participé à la formation « **Recruter et accueillir des bénévoles** », proposée par **Projaide**, contribuant à structurer et à sécuriser les démarches d'intégration des nouveaux bénévoles.

L'ensemble de ces actions de formation témoigne d'une continuité de l'investissement en faveur de la montée en compétences des bénévoles, adaptée chaque année aux besoins identifiés et aux priorités de la délégation. Elles contribuent à sécuriser les pratiques, à renforcer la qualité des actions menées et à soutenir l'engagement bénévole dans la durée.



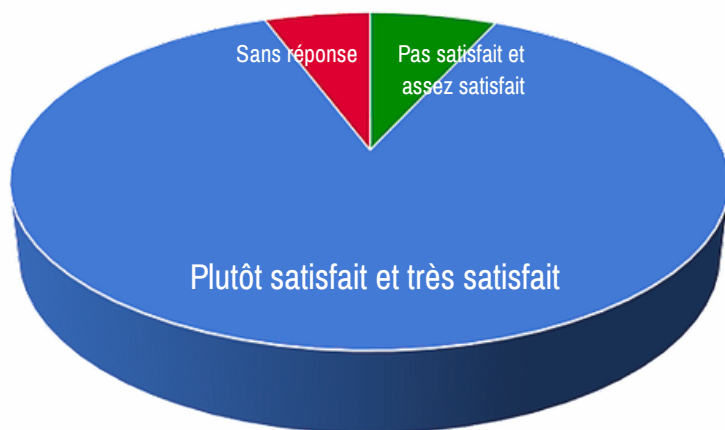
PARTIE 3: AGIR SUR LE TERRITOIRE POUR FAIRE ÉVOLUER LES REGARDS ET LES PRATIQUES

3.1 Nos actions de sensibilisation : lutter contre la stigmatisation

En 2025, l'UNAFAM 94 a mené **huit actions de sensibilisation** auprès d'un **public large** et diversifié. Ces interventions ont été réalisées notamment :

- au sein de **plusieurs mairies et centres communaux d'action sociale** (Bonneuil-sur-Marne, Villeneuve-Saint-Georges, L'Haÿ-les-Roses),
- dans le cadre d'un **Conseil Local de Santé Mentale** (CLSM) à Charenton-le-Pont et Saint-Maurice,
- auprès de l'association **SOS Solidarités**,
- ainsi qu'à **l'École d'infirmières de Neuilly-sur-Marne**, en partenariat avec la délégation UNAFAM de Seine-Saint-Denis (93).

Ces actions ont donné lieu à des retours très positifs, avec **88 % de participants satisfaits ou très satisfaits**, confirmant la pertinence des formats proposés.



En complément de ces interventions programmées, **une action de sensibilisation de proximité a été menée avec le diocèse de Créteil**, permettant des **échanges directs avec le grand public dans un cadre ouvert et accessible**.

De manière globale, la qualité des échanges a favorisé une meilleure compréhension du handicap psychique et de ses manifestations, en particulier chez les professionnels en contact avec des publics en grande vulnérabilité et auprès des personnes éloignées des dispositifs institutionnels. Elle a également contribué à renforcer la reconnaissance de l'UNAFAM 94 comme acteur ressource, plusieurs structures ayant exprimé le souhait de reprogrammer des séances ou de poursuivre la collaboration en 2026.

Cette année, la délégation a continué ses activités de représentation en multipliant les partenariats institutionnels. Nos bénévoles sont ainsi allés à la rencontre du grand public pour représenter la délégation et faire entendre la voix des malades et de leurs familles dans :

- **Les forums des associations**
- **Le salon des aidants**
- **Les portes ouvertes de la MDPH**

Ces rencontres ont permis de **renforcer la visibilité institutionnelle de la délégation**, de **valoriser son rôle de représentation** et de **contribuer aux échanges avec les acteurs du territoire autour des enjeux du handicap psychique**.



À ce titre, un bénévole de l'UNAFAM 94 est intervenu dans le **webinaire « Un temps pour les aidants »**, organisé par le **Conseil départemental du Val-de-Marne**, contribuant à diffuser l'expertise d'usage des proches aidants auprès d'un public élargi.

La délégation est également intervenue dans des cadres institutionnels élargis, afin de porter la parole des familles et de renforcer les coopérations locales.

Enfin, le 2 décembre 2025, l'UNAFAM 94 a pris part à **une réunion départementale dédiée au handicap psychique**. Ce temps d'échange a permis de renforcer la reconnaissance institutionnelle de l'association, de consolider les liens avec les acteurs présents et de poser les bases d'un dialogue durable autour de l'évolution des réponses apportées aux besoins des personnes concernées et de leurs proches.

Par ailleurs, l'UNAFAM 94 a participé à plusieurs événements départementaux et territoriaux (forums des aidants, rencontres de la MDPH, actions portées par les CLSM et les CPTS), favorisant le travail en réseau et l'identification de pistes de coopération. À ce titre, la CPTS de la Bièvre compte notamment une représentante de la délégation au sein de son conseil d'administration et verse un financement de soutien.

3.2 Nos représentations dans les instances sanitaires, sociales et médico-sociales

En 2025, la délégation UNAFAM 94 a poursuivi un engagement soutenu dans les instances de représentation des usagers, couvrant les champs sanitaire, social et médico-social. Ces représentations constituent un levier essentiel pour porter la parole des personnes concernées par des troubles psychiques et de leurs proches, et contribuer à l'amélioration des pratiques et des dispositifs sur le territoire.

3.3 Nos représentations dans le champ sanitaire

La délégation est représentée au sein de plusieurs instances du secteur sanitaire du Val-de-Marne, notamment :

- la Commission Départementale des Soins Psychiatriques (CDSP),
- le Conseil de surveillance des Hôpitaux Paris Est Val-de-Marne et de l'Hôpital Paul-Guiraud,
- le Conseil Territorial de Santé (CTS) du Val-de-Marne.
- les Commissions des Usagers (CDU) des établissements suivants :
 - **Hôpital des Murets** (La Queue-en-Brie),
 - **Centre hospitalier Fondation Vallée** (Gentilly),
 - **Groupe hospitalier Paul Guiraud** (Villejuif),
 - **Clinique Jeanne d'Arc** (Saint-Mandé),
 - **Maison de Santé de Nogent-sur-Marne**,
 - **Foyer Cateland** (Saint-Maur-des-Fossés),

3.4 Nos représentations dans le champ social et médico-social

L'UNAFAM 94 est également investie dans les instances du secteur social et médico-social, notamment :

- **la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du Val-de-Marne, à travers la Commission Exécutive (COMEX) et la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH)**
- plusieurs **Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM)** répartis sur le territoire départemental

- les **Conseils de la Vie Sociale (CVS) de la MAS Paul Gachet** (Villejuif) et du **FAM Silvae** (Villemecresnes)
- ainsi qu'une **Résidence Accueil**, au sein de son conseil d'administration

Ces représentations contribuent à une meilleure reconnaissance du handicap psychique, à l'amélioration des parcours d'accompagnement et à une prise en compte plus fine des besoins des personnes concernées et de leurs proches.

3.5 Le parrainage de GEM

En 2025, la délégation UNAFAM 94 a poursuivi son engagement auprès des Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) du territoire, en assurant une mission de parrainage conforme aux principes portés par l'association.

La délégation accompagne ainsi le **GEM Pro-actif** à Fontenay-sous-Bois et le **GEM La Petite Maison** à Créteil, chacun bénéficiant de l'appui d'un parrain ou d'une marraine.

En 2025, la délégation a également conclu un nouveau partenariat de parrainage avec le **GEM de Choisy-le-Roi / Vitry**, désormais accompagné par une marraine.

Ces dispositifs contribuent à sécuriser le fonctionnement des GEM, à favoriser leur ancrage territorial et à soutenir les dynamiques d'entraide entre personnes vivant avec des troubles psychiques.



G.E.M. de Fontenay sous-bois
**Groupe d'Entraide
 Mutuelle
 PRO'ACTIF**



Ce sont les personnes
 qui le fréquentent qui font le GEM



PARTIE 4: NOS ACTIONS DE COMMUNICATION

Site internet:

Le site internet de la délégation UNAFAM du Val-de-Marne, accessible via www.unafam.org, reste un outil d'information et d'orientation pour les familles, permettant l'accès aux actualités locales, aux informations pratiques, aux calendriers des formations et groupes de parole, ainsi qu'aux contacts et permanences.

Afin de rester au plus proche des familles, des adhérent(e)s et du grand public, la délégation UNAFAM 94 s'appuie sur plusieurs outils de communication complémentaires, adaptés à la diversité des publics.



Page Facebook



En 2025, la page Facebook de la délégation a été relancée après une période d'inactivité. Cet outil permet désormais de renforcer la visibilité de l'UNAFAM 94, en particulier auprès d'un public plus jeune, et de diffuser largement les actualités départementales : actions menées, événements à venir, informations utiles en lien avec la santé mentale.

La page Facebook constitue ainsi un canal complémentaire aux outils de communication internes, contribuant à informer le grand public et à mieux faire connaître les ressources disponibles sur le territoire.

Flashes info

Les Flashes info restent un outil essentiel pour maintenir un lien régulier avec les adhérent(e)s. Ils permettent de transmettre des informations ciblées sur la vie de la délégation, les actions réalisées, les formations et groupes de parole proposés.

L'articulation entre les Flashes info et la page Facebook permet de croiser les publics, en assurant à la fois une information régulière des adhérent(e)s et une ouverture vers un public plus large.

PARTIE 5: NOTRE RAPPORT FINANCIER 2026

Le déficit de l'exercice comptable 2025 s'établit à **2 484 €**, faisant suite au déficit de **1 169** de l'exercice précédent.

Recettes

Le total des recettes pour l'année 2025 s'élève à **36 732.82 €** (**37 445.73 €** en 2024).
L'augmentation des subventions (**5000 €** reçus de la CAF en 2025) est compensée par la baisse des autres produits et de la générosité du public.

Charges

Le total des charges pour l'année 2025 s'élève à **39 216.99 €** (**38 615.21 €** en 2024).
Il n'y a donc pas d'évolutions significatives au total. Les principales dépenses sont constitués notamment du loyer et des charges afférents à notre local (**8 600 €**) et des couts relatifs aux solutions d'impression et de téléphonie (**15 000 €**). De nouveaux contrats en la matière , mis en place début 2026, devraient permettre de diminuer significativement le montant annuel des charges.

Conclusion

Le travail de recherche et de demande de subvention est essentiel à l'équilibre du compte de résultat, ainsi qu'une saine maitrise des dépenses courantes.

	2025	2024	Évolution
Recettes totales	36 732.62	37 745.73	-1.90%
Charges totales	39 216.98	38 615.21	1.56%
Résultat de l'exercice	-2484.36	-1169.48	



Recettes	2025	2024	Évolution
Subventions	24 514.64	20 880.61	17.40%
Autres produits de gestion	5 235.00	8 041.99	-34.90%
Générosité du public	1 523.55	2 717.00	-43.93%
Cotisations	5 449.43	5 731.13	-4.92%
Autres	10	75	-86.67%
Total des recettes	34 732.62	37 445.73	-1.90%



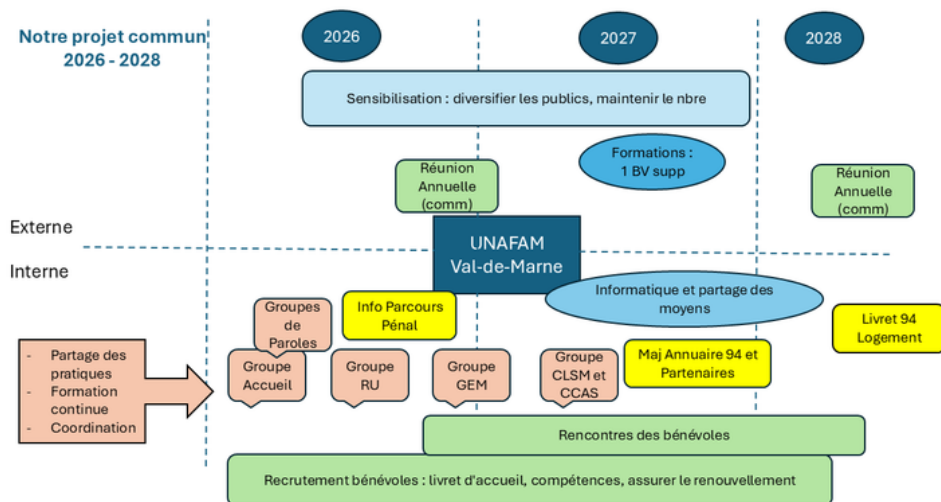
Charges	2025	2024	Évolution
Achats	1 646.69	1 991.28	17.30%
Services extérieurs	20 066.25	21 083.07	-4.82%
Autres services	16 744.61	15 097.53	10.91%
Autres charges de gestion	680.50	260.00	161.73%
Dotations aux amortissements	78.93	183.33	-56.95%
Total des charges	39 216.98	38 615.21	1.56%

NOS PERSPECTIVES 2026

Poursuivant sa mission d'accompagnement des familles et proches de personnes concernées par les troubles psychiques, la délégation du Val-de-Marne vise à consolider ses actions existantes, tout en développant ses compétences en matière d'information, de soutien, et de coordination territoriale.

Les objectifs généraux pour 2026 sont:

- **Améliorer la qualité de l'accueil et de l'accompagnement** des familles et des personnes concernées
- **Renforcer l'équipe de bénévoles par l'intégration de nouvelles compétences, le soutien, et la formation**
- **Développer une communication lisible, harmonisée et visible** sur le territoire
- **Développer l'expertise départementale sur des problématiques clés sur notre territoire** (logement, parcours pénal, enfance, médico-social...)
- **Consolider les partenariats locaux et la participation aux instances territoriales**, notamment les CLSM
- **Organiser une réunion annuelle** en septembre , ouverte aux adhérents , partenaires et acteurs dans le domaine du handicap psychique



REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES

Tout au long de l'année 2025, l'Unafam Val-de-Marne a pu poursuivre ses missions d'accueil, d'écoute, de formation, de sensibilisation et de représentation notamment grâce au soutien de ses partenaires.

Nous remercions chaleureusement **les collectivités territoriales**, qui œuvrent à une meilleure prise en compte des questions de santé mentale dans leurs communes.

Nos remerciements vont également aux **institutions et structures sanitaires ou médico-sociales** qui travaillent chaque jour à la prise en charge des personnes souffrant de handicap psychique. Les **représentants des usagers ainsi que les bénévoles de l'UNAFAM** sont à leurs côtés pour contribuer à l'évolution des pratiques et à la défense des droits. Également présents dans les instances de gouvernance (MDPH, CCAS...), nous saluons le travail effectué.

Pour conclure nous remercions les financeurs de nos actions parmi lesquels figurent **les communes de notre département, la CAF, la CNSA, le Conseil Départemental, et les associations**.

À toutes et tous, nous adressons nos sincères remerciements pour la confiance accordée et souhaitons vivement leurs contributions au cours de l'année 2026.

**Aider L'UNAFAM, c'est
aider les familles à aider
les malades**



Vous faites partie de la solution.

.....

**UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES**

UNAFAM 94

9 rue Viet
94000 Créteil
01 41 78 36 90
val-de-marne@unafam.org
<https://www.unafam.org/val-de-marne>

UNAFAM National

112 rue Marius Auphan
92300 Levallois-Perret
01 53 06 30 43
www.unafam.org